



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/NHH/FSSH/2026
"Séance publique"

Le **Jeudi 18 Juin 2026 à dix heures (10h00)**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Nadher des Habous d'Al Haouz, sis à : Lot Alkairaouane n° 303 Tahannaout province Al Haouz, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatifs au **TRAVAUX DE RESTAURATION ET RÉHABILITATION DE 11 MAUSOLÉES ENDOMMAGÉS PAR LE SÉISME D'AL HAOUZ**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Nidharat des Habous d'Al-Haouz. Il peut également être téléchargé à partir du site du ministère : www.habous.gov.ma et le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante Mille (50 000,00) Dirhams**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36-39-41-42-44-46 de l'arrêté du ministre des Habous et des affaires islamiques n°258.13 du 13 Septembre 2013 fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Nidharat des Habous d'Al-Haouz, sis à : Lot Alkairaouane n° 303 Tahannaout province Al Haouz ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus après la date et l'heure fixés pour l'ouverture des plis ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres de produire copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2 – A5	4

